

CONFIDENTIEL

7 NOVEMBRE 1940.

Le Prefet de l'Orne,

à Monsieur le Général de Corps d'Armee
Délégué Général du Gouvernement Français
dans les territoires occupés. PARIS.

En exécution de votre circulaire N° 3.877
du 27 octobre (délégation spéciale pour l'Administration), j'ai l'honneur de vous adresser, ci-dessous
les renseignements demandés sur le personnel de con-
trôle de l'Enseignement, dans mon département, et
notamment sur l'Inspection d'Académie.

◦ ◦

Dans le département de l'Orne, le service de
contrôle de l'Enseignement est exercé par un Inspec-
teur d'Académie, chef de service, et de 4 Inspecteurs
Primaires. M. l'Inspecteur d'Académie MOLLARD, dans
l'Orne depuis 1938, seulement, y a toutefois déjà
acquis toute l'autorité désirable sur le personnel
par son activité et son action méthodique. Je pâme
donner l'assurance qu'il collabore entièrement à
l'œuvre de rénovation nationale entreprise par le
Gouvernement.

Des Inspecteurs Primaires deux sont retraités,
rappelés provisoirement à l'activité, les deux autres

sont des femmes. S'ils n'ont pas tous la même activité, la même énergie et les mêmes aptitudes au commandement, ils ont du moins ceci de commun: une bonne volonté, de la discipline, et n'ont manifesté, jusqu'à ce jour, aucun état d'esprit fâcheux. J'estime que l'on peut compter de leur part également, sur une collaboration sans arrière pensée.

Conformément aux instructions du Gouvernement, toutes ses directives, et notamment les appels de M. le Maréchal PETAIN, en particulier son allocution du 13 août traitant de l'esprit nouveau et du loyalisme des fonctionnaires, ont été portées à la connaissance de l'ensemble du personnel. La collaboration de M. l'Inspecteur d'Académie et de ses Inspecteurs Primaires m'a été entièrement acquise pour m'aider dans cette tâche.

D'autre part, la cérémonie de la rentrée scolaire a eu lieu dans tous les Etablissements avec la même simplicité grave et enouvante, et s'est déroulée partout dans l'ordre prévu par les instructions ministérielles. Après lecture des appels de M. le Maréchal PETAIN, un commentaire a suivi, invitant les élèves à présenter l'image d'une jeunesse studieuse et forte, prête à servir son Pays dans l'honneur et dans la dignité. C'est à peu près dans ces termes que s'est exprimé, notamment, M. l'Inspecteur d'Académie, lors de la rentrée du Cours Complémentaire d'Ozé, l'école la plus importante de la Ville d'Alençon.

Je n'ai eu à prendre que très peu de mesures individuelles pour répondre aux besoins de l'ordre nouveau. 3 Instituteurs qui, par une activité antérieure reprehensible avaient compromis leur ^{avant le} activité, ont été déplacés d'office dans le cadre du département; ces 3 maîtres ne constituent heureusement que de rares exceptions dans la

région, et encore les faits reprochés à deux d'entre eux ne sont-ils pas très graves Quant au troisième, M. BOUDET ex-Secrétaire de la Cellule Communiste de l'Orne, il avait fait, semble-t-il, sincèrement amende honorable dès avant notre désastre, mais j'ai cru bon de le transplanter hors du milieu de son activité antérieure, et il a compris lui-même cette nécessité.

D'une façon générale, le personnel enseignant de l'Orne - et plus spécialement le personnel primaire qui a ses racines familiales dans le Pays - est très attaché à ses fonctions et, dans son ensemble, il se distingue par sa prudence, sa ponderation, sa tolérance même en matière politique et religieuse. C'est ainsi qu'il n'était pas rare de voir réunis aux Instituteurs publics, dans un même banquet, les Instituteurs privés présentant eux aussi des candidats aux examens du certificat d'études.

Le nombre des exaltés a toujours été fort réduit et je crois que la très grande majorité des Instituteurs est prête à collaborer avec docilité et compréhension à l'œuvre de rénovation nationale.

Si des résistances venaient à se manifester, elles ne seraient, je pense, que le fait d'isolés, et je n'hésiterais pas à vous signaler les coupables en vous proposant les sanctions nécessaires.

Le Préfet de l'Orne,